



Avis du Maire

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en Mairie de Felletin, le **22 mars 2012**, à
21H00.

Affiché le 16/03/2012

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Décisions prises par le Maire en vertu des pouvoirs délégués
- 02 - Approbation du compte de gestion : Budget principal - Exercice 2011
- 03 - Approbation du compte administratif : Budget principal - Exercice 2011
- 04 - Affectation des résultats : Budget principal
- 05 - Approbation du compte de gestion : Budget assainissement - Exercice 2011
- 06 - Approbation du compte administratif : Budget assainissement - Exercice 2011
- 07 - Affectation des résultats : Budget assainissement
- 08 - Fiscalité : vote des taux 2012
- 09 - Approbation du budget supplémentaire : Budget principal - Exercice 2012
- 10 - Approbation du budget supplémentaire : Budget assainissement - Exercice 2012
- 11 - Subventions aux associations
- 12 - Subvention pour le voyage scolaire de collégiens felletinois
- 13 - Transformation d'un poste : logement par nécessité absolue de service
- 14 - Vente de l'ancien Centre équestre
- 15 - Acquisition de parcelles. Gare SNCF
- 16 - Mandat d'étude pour la réalisation d'un éco-quartier
- 17 - Action de promotion du commerce ambulant et sédentaire
- 18 - Adhésion de la Commune à divers organismes
- 19 - Tarifs des concessions du cimetière
- 20 - Reversement d'une quotité des recettes du columbarium au C.C.A.S.
- 21 - Refonte du recouvrement des droits de place. Révision de tarifs.
- 22 - Amendement aux contrats d'occupation du domaine public conclus avec les forains

Le Maire,

Renée NICOUX,
Sénateur de la Creuse